



Retour sur notre Assemblée Générale

L'assemblée générale de FNE Paris s'est tenue le 1er mars.

Après une présentation du rapport d'activités et du rapport financier de l'année 2024, il a été décidé de modifier le barème des cotisations à partir de 2026 qui sera comme suit : **le barème de contributions des adhérents individuels, de 15€ actuellement, sera de 25€ à partir de 2026.**

Nous avons accueilli unanimement la proposition de Catherine Jagu **d'introduire un nouveau barème de cotisations à 1€ pour les adhérents précaires** (étudiants, chômeurs).

Ensuite, après l'intervention de l'**association Astérya** (lire article ci-dessous) et de la présentation du plan d'action et de budget prévisionnel 2025, les coprésidents ont présenté l'archétype du **nouveau "Paris que nous voulons" dans l'optique des prochaines élections municipales.**

"Paris que nous voulons" a été conçu par FNE Paris pour proposer **des mesures en faveur de l'environnement** lors des dernières élections municipales de 2020. Ce document de 24 pages était destiné aux candidats afin de leur partager en amont les préoccupations de FNE Paris.

Le but de la version actualisée sera d'intégrer les données et préoccupations nouvelles ainsi que les enjeux métropolitains. Nous souhaitons ainsi proposer une vision claire, ambitieuse et réaliste pour Paris.

Les coprésidents souhaitent que **les associations adhérentes au réseau contribuent à ce document qui sera exposé aux candidats à l'automne.** Vous recevrez bientôt un email pour vous inciter à y contribuer.

Découvrez l'association Astérya



L'association Astérya est née en 2014 face au constat que **de nombreuses personnes aimeraient s'engager mais ne savent pas ce qui existe**, ni vers qui se tourner.

Son objectif est de faire découvrir la diversité des manières d'agir en région parisienne et d'accompagner celles et ceux qui veulent se lancer. Son but est aussi de favoriser **la participation et l'engagement citoyen sous toutes ses formes** (bénévolat, engagement dans des coopératives, des initiatives de quartier, des collectifs informels...), notamment à l'échelle locale.

L'association cherche aussi à accompagner les envies d'agir pour une société plus solidaire, plus écologique et plus démocratique. Ce projet propose de faire découvrir aux jeunes habitant.e.s des quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement **la richesse des initiatives écologiques et solidaires existant dans leur quartier**, et leur importance dans la construction d'une **résilience collective** face aux crises qui peuvent survenir.

Ces activités s'inscrivent dans l'atelier Réveiller les envies d'agir, pour sensibiliser à l'engagement citoyen et donner à tous.tes les clés pour agir. Nous étudions la possibilité de collaborer avec eux pour trouver et accompagner des bénévoles.

[Leur site web](#)

Choix du projet pour l'hôpital La Rochefoucauld



Nous sommes en **phase décisive avec le choix entre les trois projets pour la maîtrise d'ouvrage et le cabinet d'architecte** qui prendra possession des lieux pour le transformer en bureaux, en logements, en espaces de coworking et en café/restaurant.

La répartition des espaces accessibles au public dépend du choix du projet. **Le site unique de près de 2 hectares sera dans tous les cas construit avec, potentiellement, une emprise sur les espaces verts et les jardins.**

Les actions de l'association **Sauvons la Rochefoucauld** soutenue par FNE Paris et d'autres associations ont attiré l'attention de Rachida Dati, ministre de la culture, pour un **potentiel classement en tant que monument historique** de l'ancien hôpital.

Le lien ci-dessous renvoie vers le communiqué de presse :

[Notre Communiqué de Presse](#)

Votation du 23 mars : pour ou contre végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues ?



La ville de Paris a prévu de consulter les habitants sur **la végétalisation et la piétonisation de 500 nouvelles rues**. FNE Paris se positionne par rapport à cette votation. De longue date, FNE Paris milite pour une place accrue de la végétation dans Paris et une réduction de celle de l'automobile.

La votation initiée par la municipalité paraît donc « cocher toutes les cases ».

Comment voter contre une végétalisation et une piétonisation accrue de la Ville ? Cependant, comment voter pour un projet aussi peu défini et lancé en toute fin de mandature ? Ni les rues concernées, ni les principes de leur aménagement ne sont, à ce jour, connus.

Le 23 mars, ce sera donc à chaque Parisien.ne de choisir de soutenir la Ville dans une orientation générale louable ou de sanctionner une votation bancale.

Plus généralement, FNE Paris souhaite rappeler quelques idées fortes qu'elle porte avec d'autres associations.

Les mots ont un sens, respectons-le : les rues ne sont pas des jardins, les bouquets d'arbres plantés Place de l'Hôtel de Ville et de Catalogne ne sont pas des forêts, un alignement d'arbres n'est pas un espace vert et Paris ne sera jamais un « parc naturel » urbain ...

L'espace public a de nombreux usages, souvent conflictuels, qu'il faut réussir, sans dogmatisme, à concilier au mieux, ce qui n'est assurément pas une chose simple, nous le savons bien. **Ainsi, il s'est avéré que des aménagements récents de place, à la Bastille par exemple, pouvaient pénaliser gravement certains usages.** S'il peut -doit- y avoir des principes généraux d'aménagement, chaque rue demeure un cas particulier à traiter en tant que tel avec pragmatisme.

Enfin, la connaissance, la pratique et les souhaits des riverains ne peuvent être ignorés tout au long de l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet urbain. Associer les riverains est la clé de la réussite : commerçants et artisans, piétons, cyclistes, jeunes ou moins jeunes, usagers d'autobus ... Bien au-delà d'une votation ponctuelle, c'est à une concertation fine, humble et continue qu'il y a lieu de recourir si l'on veut réellement créer des **espaces publics appréciés des Parisien.ne.s.**

Mobilisation La nature en deuil organisée par la LPO - Jeudi 13 mars 2025



FNE Paris s'est mobilisée au côté de FNE Ile de France, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) en réaction aux régressions environnementales qui s'enchaînent depuis plus d'un an sur fond de crise agricole.

Cette action symbolique avait pour objectif de **sensibiliser au danger des politiques publiques qui négligent la biodiversité**, et de faire entendre la voix des citoyens et des acteurs de la protection de la nature face à un renoncement préoccupant de notre avenir commun. En effet, depuis la première loi sur la protection de la nature en 1976, jamais le droit n'avait fait ainsi

marche arrière. La **Loi d'Orientation Agricole (LOA)** adoptée le 20 février dernier dépénalise des atteintes graves telles que la destruction d'espèces protégées ou l'arasement de haies champêtres, et assouplit les réglementations sur les pesticides. Aussi, **l'Etat revient méthodiquement sur de trop rares avancées favorables à la biodiversité** : détricotage de l'objectif "Zéro artificialisation nette", facilitation de la commercialisation et épandage par drones des produits phytosanitaires, réintroduction d'insecticides néonicotinoïdes interdits en France depuis 2018, déclassement des zones humides... En outre, des menaces pèsent sur l'OFB, l'Ademe, l'ANSES, la CNDP et l'Agence bio.

Le Champ de Mars dans le Liaison



La bataille autour du Grand Palais Éphémère et la victoire sur celui-ci ont été documentées par Gérard der Agobian dans un article paru dans le magazine *Liaison*. **Le trimestriel *Liaison***, édité par FNE Ile-de-France, offre aux associations départementales et locales d'exposer leurs luttes au réseau francilien. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous du bureau FNE Paris.

[L'article sur notre site web](#)

Soutien à la pétition Mozart Ribéra

La FNE Paris soutient l'association Mozart Ribéra dans son opposition au projet 40 de la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

Ce projet est démesuré, par **son coût exorbitant** (140 millions d'euros) et par l'ampleur des **surfaces nouvelles envisagées** (plus de 35 000 m² à terme). Il constitue en outre une dégradation du site et, de façon plus générale, une atteinte à l'environnement. En effet, les constructions iront jusqu'à neuf étages, soit 30 mètres de hauteur.

Aussi, des **destruction d'espaces verts** sont envisagés et le projet constitue une nouvelle pollution lumineuse pour les riverains. Enfin, on note un risque accru de congestion automobile. Le projet a subi de **nombreuses critiques pendant la phase de concertation**, sans que la Fondation ne l'amende. Il s'inscrit donc en contradiction totale avec le PLU bioclimatique de la ville de Paris. Le lien vers la pétition est ci-dessous.

Pétition de l'association

Les événements du réseau FNE



Fresque de la biodiversité

Sur inscription le samedi 29 mars 2025 à 10h15
à la MVAC 25, rue Lantiez

Samedi 29 mars 2025 à 10h15, l'association **Les Jardins Suspendus des Batignolles** vous invite à participer à une

Fresque de la Biodiversité

animée bénévolement par une de ses membres.

Vous pourrez tout savoir sur ce qu'est la biodiversité, ce qui lui arrive et pourquoi nous en avons tant besoin grâce à cet atelier de 3 heures.

Merci de vous inscrire via le lien suivant pour nous permettre d'organiser au mieux l'atelier : <https://www.billetweb.fr/paris-75> en **sélectionnant la date du 29 mars.**

Inscrivez-vous ici

- ♦ **19 mars 2025 [Webinaire] Créer une campagne citoyenne** La campagne « Arbres en Ville, ville en vie » lancée à l'hiver 2024 par FNE Île-de-France vise à former et d'accompagner le plus grand nombre de personnes et de donner un écho national aux luttes locales pour la préservation des arbres en ville.

- **27 mars 2025 [Formation]** Faire entendre sa voix dans la participation du public. Comment se positionner face à une concertation ? Quel est l'intérêt réel de la participation ? Comment garantir que les contributions seront prises en compte ? 16h - 18h, 2 rue du Dessous des Berges
- **5 avril 2025 [AGO]** FNE Ile de France organise ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire à la Fondation Progrès Homme ouvertes aux adhérents de FNE Paris, 38 Rue Saint-Sabin, 75011 Paris avec une table-ronde autour de l'intelligence artificielle à 10h



La Lettre de FNE Paris est destinée à toutes les associations membres du réseau. Elle est envoyée régulièrement et comprend les événements et informations du réseau et de nos partenaires. Si vous souhaitez y faire figurer vos informations, envoyez une courte description et un lien pour aller plus loin à contact@fne-paris.fr

France Nature Environnement Paris

2 Rue du Dessous des Berges , 75013, Paris

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

